



## Demande d'emplacement

### Inscription sur liste d'attente

Je demande un emplacement de mouillage dans l'anse de Bertheaume.

Nom : Prénom :  
Adresse :  
Code postal : Ville :  
Téléphone fixe : Téléphone portable :  
Mèl :

#### Rappel de l'arrêté municipal du règlement d'exploitation

Règle générale: L'ordre d'attribution tient uniquement compte de l'ancienneté de la demande (date d'inscription sur la liste d'attente).

**Article 8: liste d'attente**

Tout citoyen peut prétendre à bénéficier d'un emplacement de corps mort.  
Il n'est pas nécessaire d'être adhérent de l'APAB pour s'inscrire en liste d'attente.

Cependant il est fortement recommandé d'adhérer à l'APAB afin :

- De pouvoir participer et voter aux assemblées générales et extraordinaires ;
- De participer aux activités associatives organisées par l'APAB ;
- De rencontrer les adhérents et de bénéficier de leur retour d'expérience.

Cette demande devra être renouvelée tous les ans auprès de l'APAB au plus tard pour fin mars de l'année en cours. L'APAB est tenu de posséder un registre dans lequel seront enregistrées, chronologiquement toutes les nouvelles demandes.

Cette liste est consultable auprès des services de l'office du tourisme de Plougonvelin.

Si vous possédez un bateau :

Type de bateau : Longueur :  
Nom du bateau : Immatriculation :  
Date et signature :

Les demandes sont traitées et gérées conformément à l'arrêté municipal du règlement d'exploitation en vigueur, articles 4 et 8. Ce document est visible sur le site de la Mairie de Plougonvelin rubrique vie communale / sports et loisirs/ les mouillages.

A renvoyer à : APAB Mairie Rue des martyrs 29217 PLOUGONVELIN  
Ou mèl : [contact@apab-plougonvelin.fr](mailto:contact@apab-plougonvelin.fr)